



INSCRIPTIONS ÉCOLES DE VILLENEUVE SUR BELLOT PRÉ-INSCRIPTIONS EN MAIRIE

RPI Villeneuve sur Bellot / Verdelot

L'inscription se fait tout d'abord à la Mairie puis à l'école.

L'inscription à l'école maternelle ou primaire s'effectue en plusieurs étapes :

***Dans un premier temps, rendez-vous à la mairie de votre domicile en présentant :**

- Votre livret de famille,
- Un justificatif de domicile ou une attestation d'hébergement,
- Le carnet de santé ou un document attestant des vaccinations obligatoires.

***Pour les familles de Villeneuve sur Bellot :**

- Un Certificat d'Inscription vous sera délivré par la mairie de Villeneuve sur Bellot,
- Puis vous procéderez à l'Inscription de l'enfant auprès de la directrice de l'école maternelle ou primaire de Villeneuve sur Bellot.

***Pour les familles de Verdelot :**

- La Mairie de Verdelot vous délivrera une Attestation de Domicile.
- Muni de cette attestation et de vos documents, vous vous rendrez à la mairie de Villeneuve sur Bellot qui vous délivrera un Certificat d'Inscription.
- Puis vous procéderez à l'Inscription de l'enfant auprès de la directrice de l'école maternelle ou primaire de Villeneuve sur Bellot.

Ensuite vous contacterez la directrice de l'école.

***Pour la rentrée de septembre à l'École maternelle:** la Directrice de l'Ecole maternelle vous contactera par mail ou par téléphone afin de procéder à l'inscription administrative de votre enfant.

Contacts:

- École maternelle Le Sainfoin Villeneuve sur Bellot: Tél: 01 64 04 80 35 ce.0772008p@ac-creteil.fr
- École primaire Les Closeaux Villeneuve sur Bellot: Tél: 01 64 04 83 09 ce.0770827f@ac-creteil.fr
- École primaire Verdelot: Tél: 01 64 04 83 06 ce.0770826e@ac-creteil.fr

Inscriptions en Cantine V/B, Accueil Périscolaire Communal matin et soir, Bus:

La demande de dossier doit être faite en Mairie de V/B auprès de Mme Patricia LAPLAIGE
Adjointe aux Écoles et Restauration scolaire:

Tél: 06 82 41 64 04 adjointes.villeneuve-sur-bellot@orange.fr

Les dossiers complets sont à déposer en Mairie de Villeneuve sur Bellot

Mardi, Mercredi, vendredi de 14h à 17h et samedi de 9h à 12h.

L'inscription doit être validée avant la fréquentation.

Téléphone Secrétariat de Mairie: 01 64 04 80 31

***Les passages de GS au CP et de CE1 au CE2 à Verdelot se font automatiquement entre les directrices des écoles. Adressez-vous à la directrice de l'école de votre enfant.**